REMPLACEMENT 2022
Nouvelle-Calédonie - Wallis

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 ANALYSE TECHNIQUE

Option : Services aux personnes et aux territoires

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 11 pages

SUJET

Vous êtes stagiaire au Centre Médico-Social, ou C.M.S., de Pouébo. Votre tutrice, madame Ba, est puéricultrice dans la structure.
L'équipe du C.M.S. souhaite construire une action de prévention autour du Rhumatisme Articulaire Aigu, ou RAA, maladie qui touche principalement les enfants. Elle prévoit d'intervenir à l'école maternelle de la commune. Iokina, cinq ans, atteinte de cette pathologie, y est scolarisée.
Votre tutrice vous demande de vous informer au sujet du RAA afin de participer à l'action de sensibilisation prévue.
Le **document 1** présente des caractéristiques du Rhumatisme Articulaire Aigu.

1.1 Préciser le nom scientifique de l'agent pathogène responsable du RAA.

1.2 Identifier deux causes possibles du RAA.

1.3 Identifier quatre conséquences possibles du RAA.

Le RAA est généralement qualifié de maladie auto-immune.

1.4 Justifier l'utilisation de l'expression « maladie auto-immune » pour qualifier le RAA.

Un antibiogramme a été réalisé afin de déterminer le traitement antibiotique le plus efficace dans le cas de Iokina.

Le **document 2** présente le principe de réalisation d'un antibiogramme, ainsi que le résultat obtenu pour Iokina.

2.1 Expliquer la prescription d'un antibiotique pour soigner Iokina.

2.2 Identifier le numéro de l'antibiotique permettant de soigner efficacement Iokina, en justifiant votre réponse.

Les caries dentaires sont un facteur de risque pour l'apparition du RAA. Dans le cadre du travail initié par l'équipe du C.M.S. au sein de l'école maternelle de Pouébo, votre tutrice vous sollicite pour distribuer une plaquette d'information aux parents des enfants qui la fréquentent.

Le **document 3** présente la plaquette d'information distribuée aux parents.

3.1 Expliquer, à l'aide de trois arguments, l'intérêt d'échanger avec les familles des enfants qui fréquentent l'école maternelle de Pouébo autour du thème de la prévention des caries.

3.2 Proposer un scénario d'intervention auprès des élèves de l'école maternelle de Pouébo afin de favoriser une meilleure hygiène dentaire chez l'enfant.

Suite à la campagne d'information, les parents de Iokina l'emmènent consulter un dentiste exerçant dans le cabinet dentaire du C.M.S.

Le **document 4** présente l'organisation du C.M.S. de Pouébo.

3.3 Préciser, à l'aide de trois arguments, l'intérêt de la présence du C.M.S. pour les habitants de Pouébo.

Le praticien constate que Iokina a plusieurs dents cariées. Il demande à ses parents de la ramener une fois par semaine afin de traiter ses caries. À cette annonce, Iokina manifeste de l'inquiétude.

3.4 Décrire deux attitudes mises en œuvre par le personnel et deux aménagements du C.M.S. permettant de rassurer les enfants lors de leurs consultations dentaires.

Les caries dentaires peuvent être à l'origine de douleurs parfois importantes.

3.5 Présentez deux outils différents permettant à Iokina d'exprimer la douleur qu'elle ressent à cause de ses caries.

Les parents de Iokina s'inquiètent au sujet du coût des consultations dentaires et du traitement antibiotique. Sa mère n'a pas d'emploi salarié. Son père a un emploi déclaré depuis seulement six mois.

Le **document 5** présente les conditions d'accès au système de protection sociale néo-calédonien.

3.6 Identifier les démarches que les parents de Iokina doivent effectuer pour prétendre aux droits et prestations d'assurance maladie.

Vous participez à la mise en œuvre d'actions de prévention autour de l'alimentation au sein de l'école maternelle de Pouébo.

Le **document 6** présente le programme d'une « Fête des produits locaux » initiée par différents partenaires.

4.1 Repérer deux éléments du programme de la fête favorisant la mise en œuvre d'actions de prévention autour de l'alimentation pour les établissements scolaires locaux.

4.2 Identifier trois publics visés par la fête des produits locaux.

Le document 7 présente la pièce de théâtre créée par le service prévention de la DASS-PS, pièce destinée plus particulièrement aux élèves.

4.3 Montrer en quoi cette pièce de théâtre est adaptée à un jeune public à l'aide d'un argument pertinent.

Indications d'évaluation

Capacité professionnelle	Critères d'évaluation	Question	Barème
C5 - Analyser les besoins des personnes liés à une activité de service	Utilisation maîtrisée des connaissances	3.3	/ 3 points
		3.5	
	Repérage pertinent d'informations	1.1	/ 3 points
		1.2	
		1.3	
		3.6	/ 1 point
		4.1	/ 1.5 point
		4.2	/ 1.5 point
	Mise en œuvre d'un raisonnement	1.4	/ 1 point
		2.1	/ 3 points
		2.2	
		3.1	/ 2 points
		3.2	/ 1 point
		3.4	/ 2 points
		4.3	/ 1 point
		TOTAL	/ 20 points

DOCUMENT 1

Caractéristiques du Rhumatisme Articulaire Aigu

Le Rhumatisme Articulaire Aigu, ou RAA, est une complication d'une angine streptococcique, d'une sinusite ou d'une carie dentaire causées par un *Streptococcus pyogenes,* bactérie appartenant au groupe des streptocoques. Le risque de développer un RAA suite à une angine streptococcique est estimé à trois pour cent.

Le RAA a de nombreuses conséquences possibles dont :

- une polyarthrite, inflammation simultanée de plusieurs articulations ;
- une cardite, inflammation des tissus cardiaques qui est la conséquence la plus grave du RAA ;
- un érythème marginé, caractérisé par une éruption transitoire sur le tronc de petites tâches à centre clair et à bords rouges ;
- un ou des grain(s) de riz, nodule(s) sous-cutané(s) mobile(s), non douloureux, accompagné(s) d'une coloration de la peau ;
- une chorée de Sydenham, affection neurologique spécifique au RAA, caractérisée par des mouvements involontaires et des contractions des muscles du tronc et des extrémités.

Lors d'un RAA, une partie des lymphocytes participant à la réponse immunitaire spécifique contre le *Streptococcus pyogenes* reconnaît certaines cellules de l'organisme comme appartenant au non-soi. Elles sont alors détruites.

Document créé pour les besoins de l'épreuve d'après le rapport 2016
de l'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie

DOCUMENT 2

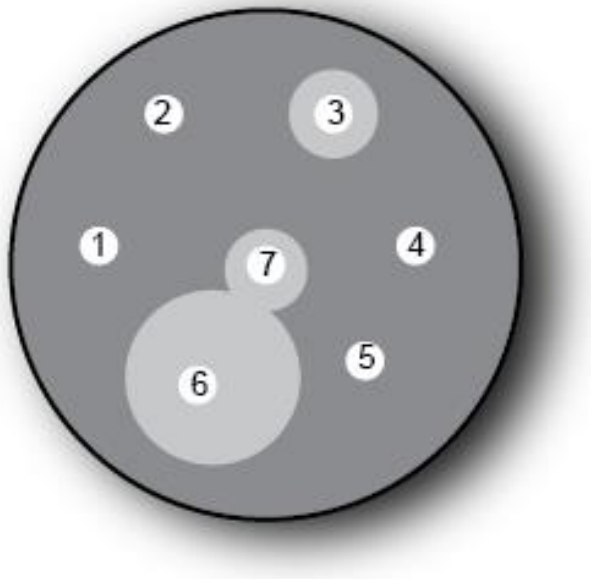
Principe de réalisation d'un antibiogramme et résultat obtenu pour Iokina

Principe de réalisation

Pour réaliser un antibiogramme, un prélèvement réalisé dans la gorge de Iokina est étalé à la surface d'une boîte de Pétri comportant un milieu de culture gélosé. Des disques de papier filtre, imprégnés chacun d'un antibiotique différent, sont déposés à la surface de la gélose. La boîte est placée dans une étuve, à 37°C, pendant au moins 24 h.

Lorsque les bactéries sont sensibles à un antibiotique, elles ne se développent pas : il y a alors une auréole sans colonie bactérienne autour du disque concerné. La mesure du diamètre de l'auréole permet, à l'aide d'abaques, de déterminer la sensibilité de la bactérie aux différents antibiotiques, et donc de choisir le traitement antibiotique le plus efficace.

Résultat obtenu pour Iokina



Aspect de l'antibiogramme réalisé pour Iokina.
Sept antibiotiques ont été testés.

Document créé pour les besoins de l'examen

DOCUMENT 3

Plaquette d'information sur la santé bucco-dentaire





Source ASS-NC : Agence Sanitaire et Sociale Nouvelle-Calédonie

DOCUMENT 4

L’organisation du Centre Médico-Social de Pouébo

Les centres médico-sociaux de la province Nord sont un relais indispensable de l’organisation sanitaire.

Le centre de Pouébo est un lieu d'accueil « tout public » qui offre à la population un service de proximité assuré par des personnels administratifs et des professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux ou médico-sociaux. Les missions de cette équipe pluri-professionnelle se déclinent selon deux axes :

- des permanences de soins :
 - consultations médicales,
 - soins infirmiers (pansements, injections, éducation thérapeutique...),
 - urgences,
 - soins de proximité : visites tribus/visites à domicile,
 - accompagnement et suivi médico-social.

- Des actions de prévention :
 - suivi gynécologique (frottis, examens des seins, contraception...),
 - P.M.I.,
 - visites scolaires.

Le centre médico-social de Pouébo est ouvert au public du lundi au jeudi, de 7h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi, fermeture à 15h30, le samedi et le dimanche ouverture de 9h à 11h. Bien identifié par les habitants de la commune, ils continuent souvent à l’appeler le « dispensaire ».

L’équipe multiplie les actions de sensibilisation auprès du public « afin que les gens s’intéressent à leur santé, que leur curiosité soit éveillée et qu’ils soient dans un libre choix éclairé pour une qualité de vie globale ».

Document créé pour les besoins de l’épreuve d’après https///www.province-nord.nc

DOCUMENT 5

Les conditions d'accès au régime unifié d'assurance Maladie-Maternité de Nouvelle-Calédonie

Quelles sont les conditions pour avoir droit au RUAMM ?

- Condition générale : être inscrit à la CAFAT

Votre employeur nous fait parvenir une déclaration d'embauche, ainsi qu'une copie d'une pièce d'état civil s'il s'agit de votre premier emploi.

La CAFAT vous attribue alors un numéro de couverture sociale.

IMPORTANT

Pour l'inscription à la CAFAT des membres de votre famille qui sont à votre charge et qui pourraient donc bénéficier de votre couverture sociale, des imprimés sont disponibles à nos guichets ou sur notre site internet : www.cafat.nc

Une fois inscrit à la CAFAT, vous pouvez avoir droit aux prestations des assurances Maladie-Chirurgie, Maternité, Longue Maladie, Invalidité et Décès offertes par le RUAMM ; ces assurances vous permettent d'obtenir :

- le remboursement de vos frais médicaux,
- des indemnités en cas d'arrêt de travail pour raison de maladie, de longue maladie, de maternité, d'invalidité, et en cas de décès.

Pour bénéficier de ces prestations, vous devez remplir des conditions particulières.

- Conditions particulières

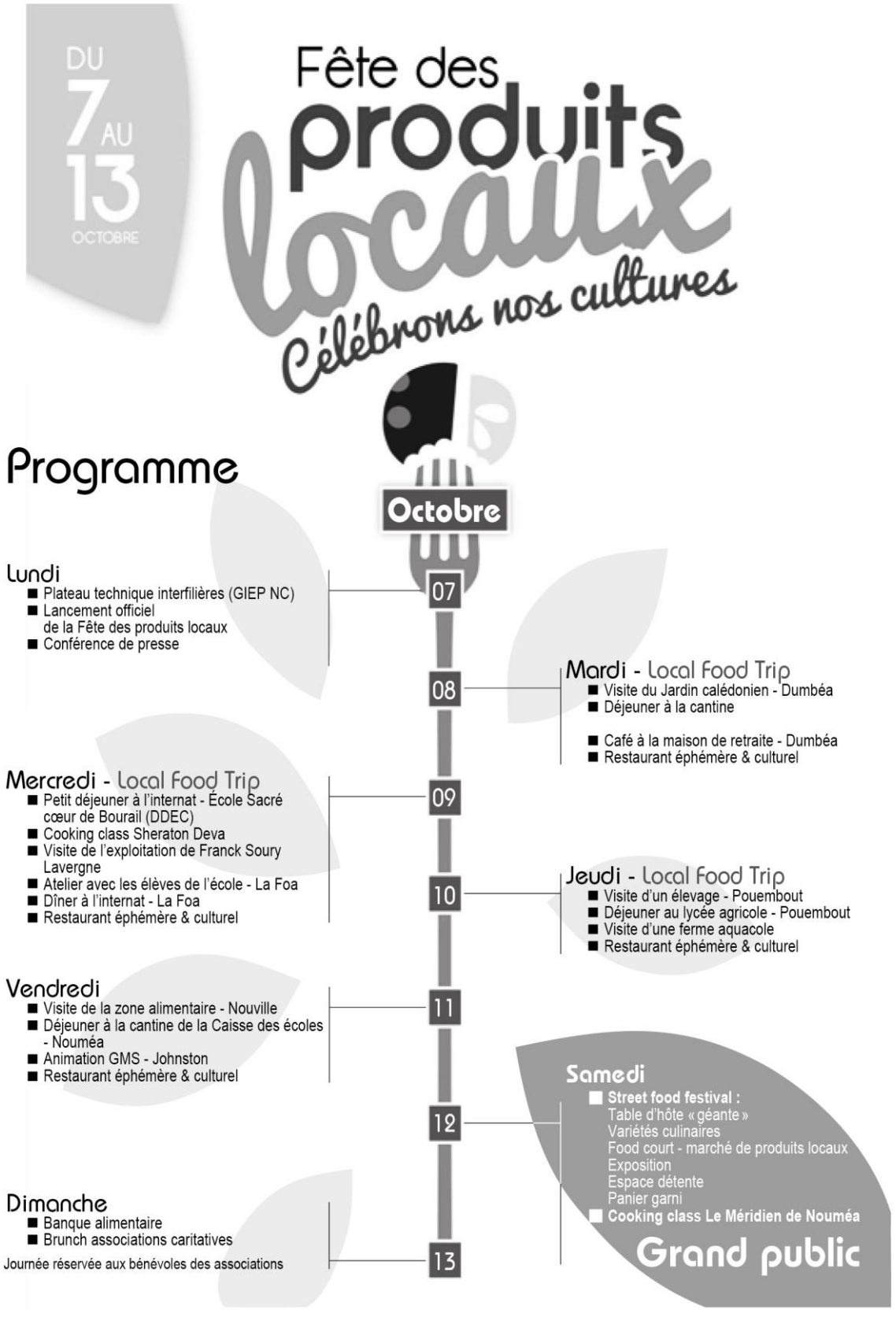
Les conditions pour avoir droit au remboursement de vos frais médicaux

Vous avez droit au remboursement de vos frais médicaux pendant **un mois**, **trois mois** ou **six mois** (de date à date ou mois civils), si vous justifiez à la date des soins, d'un certain nombre d'heures de travail salarié ou d'un salaire minimum. Vos droits peuvent être également ouverts pour **un an** ; on parle alors de **« droits annualisés »**.

D'après www.cafat.nc

DOCUMENT 6

Programme de la Fête des produits locaux



https://fetedesproduitslocaux.nc

DOCUMENT 7

L’histoire de la sorcière qui ne savait pas manger

Pour sensibiliser les jeunes à l'importance d'une alimentation saine, le service prévention de la DASS-PS a monté une courte pièce de théâtre qui tourne dans les établissements scolaires et les tribus.

« L'histoire de la sorcière qui ne savait pas manger » est une pièce de théâtre de 15 minutes jouée par cinq professionnelles du secteur santé-social. Depuis la fin du mois de juin et jusqu'en août prochain, elle est jouée dans différents établissements scolaires. Elle sert de point de départ « à une discussion autour des dangers d'une alimentation toute prête, trop sucrée, trop grasse, trop salée… » explique l'éducatrice sanitaire du secteur. L'objectif est de retenir l'attention des élèves pour faire passer le message que la bonne santé résulte de la conjugaison d'une alimentation saine et équilibrée et d'une bonne activité physique. Et l'accueil du public est encourageant. « Nous rencontrons une bonne qualité d'écoute et les élèves participent bien. Dans le même esprit, nous avions monté au premier trimestre un spectacle de marionnettes pour les classes de maternelle et de primaire sur l'hygiène bucco-dentaire » ajoute l'éducatrice sanitaire.

Document modifié pour les besoins de l’épreuve d’après https://lnc.nc